

**AMOÉBA SIGNE UN ACCORD DE DEVELOPPEMENT ET DE  
COMMERCIALISATION NON EXCLUSIF EN SUISSE AVEC STÄHLER  
POUR SON PRODUIT DE BIOCONTROLE EN VIGNE**

**Chassieu (France), le 18 décembre, 2020 – 8h30 - AMOÉBA (FR0011051598 - ALMIB)**, producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes, encore en phase de tests, annonce la signature d'une « Term Sheet » avec **STÄHLER SUISSE SA**, portant sur le développement et la commercialisation de son produit de biocontrôle contre le mildiou de la vigne en Suisse.

Cette signature, avec un acteur local très reconnu sur le marché de la protection des cultures, fait suite au partenariat annoncé en mars 2020 afin d'évaluer les performances du fongicide de biocontrôle contenant la substance active d'AMOÉBA : le lysat d'amibe *Willaertia magna* C2c Maky.

L'objectif de la « Term Sheet » est de définir les termes de la collaboration entre les deux sociétés avant et après la commercialisation du produit sur le territoire suisse en vue de la signature d'un contrat de partenariat commercial sous 12 mois.

Amoéba effectuera les tests réglementaires nécessaires à l'enregistrement de son produit et STÄHLER définira, par des essais complémentaires au champ, le positionnement marketing et commercial du produit.

Amoéba s'est engagée de manière **non exclusive** avec STÄHLER concernant **l'application vigne** sur une durée de commercialisation de plusieurs années en Suisse, où le mildiou de la vigne est un important marché et la recherche de solutions de traitement durables un objectif fort pour toute l'agriculture helvétique.

*« Le mildiou de la vigne est une des maladies principales dans le vignoble suisse. Son contrôle nécessite aujourd'hui des applications répétées de produits phytosanitaires. Le produit de biocontrôle d'AMOÉBA a été testé pour la première fois par Stähler Suisse SA en 2020 dans 2 essais. Les résultats étaient très encourageants et il a été décidé de continuer les travaux d'essais et de développement. Le produit pourrait devenir un outil important pour la transformation envers une viticulture plus écologique. »* explique Simon Gasser responsable du développement et de l'homologation de la société STÄHLER SUISSE SA.

*« Le vignoble suisse présentant une grande diversité de cépages, le choix de STÄHLER, comme partenaire, s'est fait naturellement. Acteur de référence sur son marché domestique, spécialiste en particulier des cultures comme la vigne, l'arboriculture et le maraichage, cette société est déjà largement engagée dans le développement et la commercialisation de solutions de biocontrôle. Notre but commun est d'apporter, aux viticulteurs locaux, une solution efficace en matière de protection de*

*la vigne sans impact sur l'environnement, »* commente Fabrice PLASSON, Président Directeur Général de la société Amoéba.

#### **À propos de STÄHLER SUISSE SA**

Stähler Suisse SA est l'un des principaux distributeurs de produits phytosanitaires et de solutions de biocontrôle en Suisse, avec une spécialisation forte sur le raisin et autres fruits et légumes de valeur ainsi que sur toutes les grandes cultures. La mission de Stähler Suisse SA couvre le développement, l'homologation et la commercialisation de produits phytosanitaires pour les marchés professionnels et non professionnels. Stähler Suisse SA est une société suisse indépendante dont le capital est détenu par ses dirigeants, garantissant ainsi l'application d'une stratégie à long-terme pour la conduite de l'activité.

#### **Contacts:**

Stähler Suisse SA  
Simon Gasser  
Responsable Développement et régistration  
41 (0)62 746 80 05  
simon.gasser@staehler.ch

#### **À propos d'AMOÉBA :**

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). À terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur les applications biocide et protection des plantes et ne commercialise aucun produit.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux États-Unis, Amoéba est cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur [www.amoeba-biocide.com](http://www.amoeba-biocide.com).

(1): *Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013*

(2): *Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets*

(3): *Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK*

(4): *BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017*

#### **Contacts:**

**Amoéba**  
Valérie FILIATRE  
Directeur Général Adjoint  
04 26 69 16 00  
[v.filiatre@amoeba-nature.com](mailto:v.filiatre@amoeba-nature.com)

**Calyptus**  
*Relations investisseurs & Presse*  
Grégory BOSSON / Mathieu CALLEUX  
01 53 65 37 90 /91  
[amoeba@calyptus.net](mailto:amoeba@calyptus.net)

#### **Avertissement**

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA,*

*cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 Avril 2020 sous le numéro D20-0416 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA ([www.amoeba-biocide.com](http://www.amoeba-biocide.com)). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.*